

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le



ID : 017-200041762-20240701-DEL2024_088-DE



Rapport de présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif 2023 retrace l'intégralité des opérations financières effectuées.

Il permet de constater les résultats comptables de l'exercice.

Comme à chaque étape budgétaire, ce document comptable est accompagné d'un rapport de présentation, qui facilite la lecture des maquettes budgétaires et améliore la transparence de gestion, et d'une note brève et synthétique.

Ce compte administratif présente le résultat comptable de l'exercice 2023 qui sera repris dans le budget supplémentaire 2024.

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
Chapitre 73 – les impôts et taxes (28,2 M€)	3
Chapitre 74 – les dotations (7,0 M€)	5
Chapitre 70 – Les produits des services et du domaine (1,5 M€).....	6
Les autres recettes réelles de fonctionnement	7
 BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8
Chapitre 011 – Les charges à caractère général (4,8 M€) :.....	8
Chapitre 012 – Les charges de personnel (13,9 M€) :	10
Chapitre 014 – Les atténuations de charge (2,6 M€) :.....	10
Chapitre 65 – Les charges de gestion courantes (6,5 M€) :.....	10
Chapitre 66 – Les charges financières (0,4 M€) :.....	11
 BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	13
Chapitre 13 – Les subventions d'investissement reçues (0,3 M€) :.....	13
Chapitre 10 – Dotations et fonds divers (6,3 M€) :.....	14
Chapitre 16 – Le financement par emprunt (2,5 M€) :.....	14
 BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	15
 LE RÉSULTAT 2022 ET SON AFFECTATION.....	17
 LA NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE.....	17
Le niveau des épargnes.....	17
Les ratios	17
Effectifs de la collectivité et charges de personnel.....	17
La dette	17
 LE BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	18
LE BUDGET ANNEXE MOBILITES.....	21
LE BUDGET ANNEXE PLIE / OI PIVOT.....	23
LE BUDGET ANNEXE TOURISME.....	24
LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS.....	26
LE BUDGET ANNEXE EAU	28
LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	30
LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE	32

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
002 résultat reporté de fonctionnement	2 817 817 €	2 672 563 €	-145 254 €	-5,15%
013 atténuations de charges	301 168 €	187 734 €	-113 434 €	-37,66%
70 produits de services, du domaine & ventes diverses	1 661 295 €	1 545 711 €	-115 584 €	-6,96%
73 impôts et taxes	26 329 488 €	28 199 341 €	1 869 853 €	7,10%
74 dotations, subventions et participations	6 866 539 €	6 975 144 €	108 605 €	1,58%
75 autres produits de gestion courante	423 252 €	530 991 €	107 739 €	25,46%
77 produits exceptionnels	170 713 €	9 052 €	-161 661 €	-94,70%
78 reprises sur amortissements et provisions	5 245 €	15 745 €	10 500 €	200,19%
Recettes réelles	38 575 518 €	40 136 282 €	1 560 764 €	4,05%
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	225 347 €	264 304 €	38 957 €	17,29%
Total Recettes	38 800 865 €	40 400 586 €	1 599 721 €	4,12%

Chapitre 73 – les impôts et taxes (28,2 M€)

Le produit de la fiscalité locale représente 70% des recettes réelles de fonctionnement de la CARO.
Il constitue donc sa principale ressource.

	CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
Impôts sur les ménages				
TH : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 156 027 €	1 345 706 €	189 679 €	16,41%
TFPB : Taxes foncières sur le patrimoine bâti	3 517 593 €	3 785 482 €	267 889 €	7,62%
TFPNB : Taxes foncières sur le patrimoine non bâti	83 045 €	87 079 €	4 034 €	4,86%
Taxe additionnelle de TFPNB Région et Département	103 056 €	110 749 €	7 693 €	7,46%
Rôles complémentaires et supplémentaires	10 748 €	30 349 €	19 601 €	182,37%
Impôts sur les entreprises				
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	4 943 340 €	5 416 908 €	473 568 €	9,58%
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée	2 991 100 €	0 €	-2 991 100 €	100,00%
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales	1 191 106 €	1 331 228 €	140 122 €	11,76%
IFER : Imposition forfaitaire sur les réseaux	388 725 €	424 781 €	36 056 €	9,28%
Rôles complémentaires et supplémentaires	158 694 €	118 273 €	-40 421 €	-25,47%
Autres fiscalités				
AC : Attributions de compensation	1 080 068 €	1 052 452 €	-27 616 €	-2,56%
FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal	861 551 €	894 453 €	32 902 €	3,82%
GEMAPI	1 359 714 €	1 452 291 €	92 577 €	6,81%
Rôles complémentaires et supplémentaires	0 €	1 611 €	1 611 €	0,00%
Total fiscalité directe	17 844 767 €	16 051 362 €	-1 793 405 €	-10,05%
Compensations de CFE (chapitre 74)	1 135 280 €	1 234 637 €	99 357 €	8,75%
Autres compensations fiscales (chapitre 74)	87 601 €	96 611 €	9 010 €	10,29%
Fraction de TVA – suppression Taxe Habitation résidences principales	8 484 721 €	8 716 353 €	231 632 €	2,73%
Fraction de TVA - suppression CVAE	0 €	3 431 626 €	3 431 626 €	0,00%
Total fiscalité directe et indirecte	27 552 369 €	29 530 589 €	1 978 220 €	7,18%

Impôts sur les ménages

- **La fraction de la TVA nationale**, mise en place par l'Etat suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, représente un montant important de 8 716 K€ (+2,73% de hausse) en 2023.
Le montant à percevoir a évolué tout au long de l'année :
 - la première notification intervient sur l'état 1259 (état de notification des produits fiscaux) calculée sur la base du produit national de TVA nette 2023 prévisionnel (celui figurant dans la Loi de Finances initiale 2023) => 8 918 K€,
 - la seconde en octobre dépend de l'écart entre le produit national de TVA nette 2023 prévisionnel et le produit national de TVA nette 2023 révisé (celui qui figure dans le Projet de Loi de Finances pour 2024) => 8 716 K€,
 - une dernière notification intervient en avril 2024, calculée sur la base du produit national définitif de TVA => 8 640 K€. Un reversement sera donc opéré en 2024 (-76 K€), soit une hausse définitive du montant 2023 de +1,83% par rapport au montant définitif 2022.
- **La Taxe d'habitation restante ne concerne que les résidences secondaires** : 1 346 K€. La forte augmentation de +16,1% observée en 2023 est liée à la mise à jour des bases d'imposition en matière de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). En effet, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une campagne sur l'occupation des logements a été initiée par la DGFIP en 2023, générant ainsi une recette exceptionnelle de +190 K€.
- **La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** est composée à 79% de locaux d'habitation (pour un montant de 3 003 K€). Elle évolue ainsi :
 - la revalorisation forfaitaire des bases, décidée en Loi de Finances pour 2023, est de +7,1%, soit +196 K€,
 - l'évolution physique des bases (nouvelles constructions, améliorations des logements, ...) représente +1,6%, soit +44 K€.

Impôts sur les entreprises

- Le produit de **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** représente 18% des recettes fiscales,
- Les **exonérations de CFE** sont compensées par l'Etat pour un montant de 1 235 K€ (dont 1 M€ au titre de la réduction de 50% de la VL pour les établissements industriels),
- Compte tenu de la suppression progressive de la **CVAE** à l'horizon 2027, les collectivités ne touchent plus de CVAE à compter de 2023. La perte du produit de CVAE est désormais compensée par une fraction de la TVA nationale qui comprend deux parts :
 - une part fixe correspondant au socle garanti de compensation qui est égal à la moyenne des sommes perçues par la collectivité au titre de la CVAE sur 4 ans (de 2020 à 2023) ;
 - une part variable dépendant de la croissance de la TVA nationale, affectée à un fonds national de l'attractivité économique des territoires (FNAET) dont l'objectif est de reverser la dynamique de TVA nationale en tenant compte de l'évolution économique de chaque territoire.

En 2023, la fraction de TVA pour compensation de la suppression de la CVAE s'élève à 3 431 626 €.

Chapitre 74 – les dotations (7,0 M€)

La Dotation Globale de Fonctionnement est globalement stable par rapport à 2022 du fait notamment :

- d'une légère hausse de l'enveloppe de Dotation d'Intercommunalité (+0,55%), grâce à une progression de l'enveloppe nationale de la péréquation,
- et d'un écrêtement de la Dotation de Compensation (-0,58 %) qui sert à financer une partie des hausses de la Dotation d'Intercommunalité par les EPCI eux-mêmes,
- un coefficient d'intégration fiscale est l'indicateur mesurant la part de compétences prises par l'EPCI dans l'ensemble intercommunal ; le CIF supérieur à 35% permet à la CARO de bénéficier d'une certaine garantie et ainsi d'éviter une baisse de sa Dotation d'Intercommunalité de plus de 400K€.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Dotations d'Intercommunalité (DI)	1 562 945 €	1 620 967 €	1 668 591 €	1 748 516 €
Garantie, maintien de la DI (CIF > 35%)	573 056 €	506 576 €	471 396 €	403 215 €
Dotations de Compensation (DC)	2 610 793 €	2 559 375 €	2 503 234 €	2 488 701 €
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	4 746 794 €	4 686 918 €	4 643 221 €	4 640 432 €
		-59 876 €	-43 697 €	-2 789 €

Les **allocations compensatrices** de fiscalité directe locale viennent compenser la perte de recette que subit la CARO sur les exonérations décidées par l'Etat (locaux industriels, personnes de conditions modestes, logements sociaux, quartiers prioritaires de la politique de la ville ...) pour un montant de : **1 331 K€**

Le **FACTVA** sur les dépenses de fonctionnement et d'entretien des équipements publics s'élève à : **27 K€**

Enfin, les **subventions de certaines des activités et des postes de la CARO** s'établit à : **975 K€**

	CA 2023
OPAH RU	191 706 €
Programme de Rénovation énergétique	148 356 €
Soutien élevage extensif (Marais Brouage)	120 386 €
Expertise Naturaliste - Natura 2000	89 600 €
Contrat Transition Ecologique	84 000 €
Grands projets Marais de Brouage	71 724 €
Animation gestion programme LEADER 2014-2020	65 888 €
Territoire D'industries	52 500 €
EAC - Actions Culturelles	30 000 €
Lutte contre les déserts médicaux	25 000 €
Projet Alimentaire Territorial - Circuits courts	17 244 €
Conservatoire de musique	17 190 €
Réseau lecture publique	14 067 €
Commerce de proximité	10 800 €
Fort Boyard Challenge	9 500 €
Espaces naturels sensibles marais du Transbordeur	9 267 €
Aire gens du voyage Rochefort	8 194 €
Spectacle Pont Transbordeur	4 457 €
Divers	4 682 €
	974 563 €

Chapitre 70 – Les produits des services et du domaine (1,5 M€)

Les produits des services et du domaine sont en baisse par rapport à 2022 (-116 K€).

Ces produits concernent principalement :

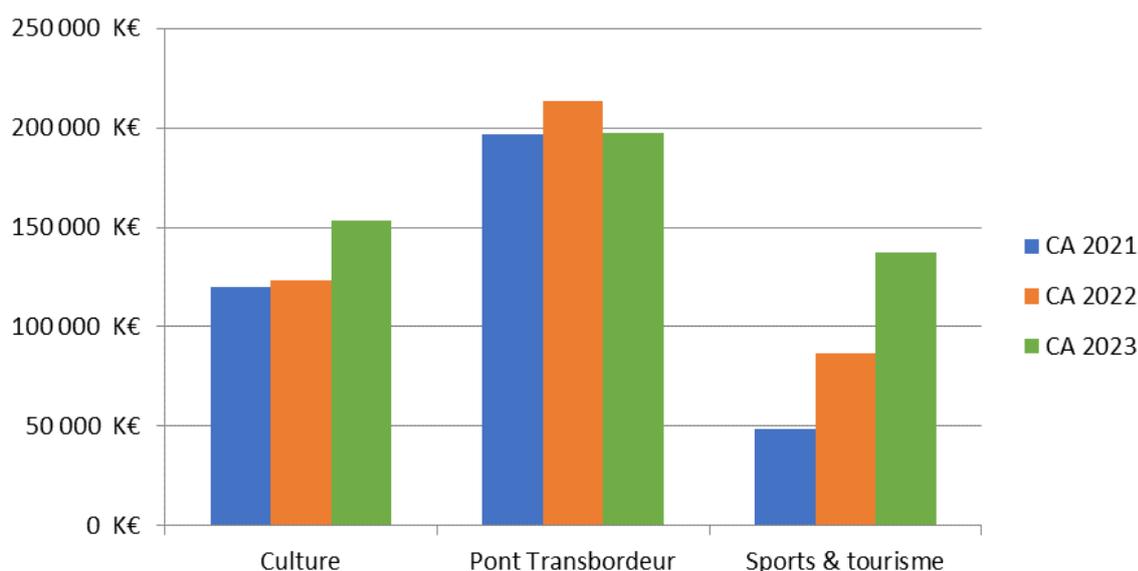
- Les remboursements de charges dans le cadre de la **mutualisation** des services pour **375 K€** (Commission Paritaire de Gestion sur les charges 2022),
- Le remboursement par la DRAC des dépenses d'**entretien du Pont Transbordeur** pour **262 K€** (montant versé annuellement à la CARO afin qu'elle puisse financer toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du nouvel équipement rénové par la DRAC),
- La gestion des **Autorisations Droits du Sol** (ADS) proposée par la CARO pour toutes les communes membres (hors Ville de Rochefort) pour 133 K€,
- De nombreuses **coopérations**, que ce soit avec les communes membres de la CARO, avec des syndicats intercommunaux ou des budgets annexes, génèrent des remboursements à hauteur de 263 K€,
- Les **redevances des usagers** pour les équipements et les activités communautaires (activités sportives touristiques, conservatoire de musique, médiathèques, musiques actuelles) pour **488 K€** (+64 K€ par rapport à 2022).

La principale évolution est liée aux activités sportives et tout particulièrement l'exploitation du golf de St Laurent de la Prée (+41 K€).

Les inscriptions au Conservatoire de musique (128 K€) sont en augmentation par rapport à 2022 (+31 K€), et pour la 1^{ère} fois au-dessus du niveau 2019 d'«avant-covid» (117 K€). Concernant les médiathèques (25 K€), les inscriptions sont en légère diminution (-1,6 K€ par rapport à 2022).

Enfin, les recettes d'exploitation du Pont Transbordeur sont en baisse, du fait des fermetures exceptionnelles liées à des alertes météorologiques et à des aléas techniques (32 jours de fermeture, soit 187 jours d'ouverture contre 220 jours estimés) et des travaux aux abords des terrasses. Le nombre de visiteurs du Pont ou de la Maison du Transbordeur recule de 17%. 59 228 billets ont été vendus en 2023, contre 65 375 en 2022.

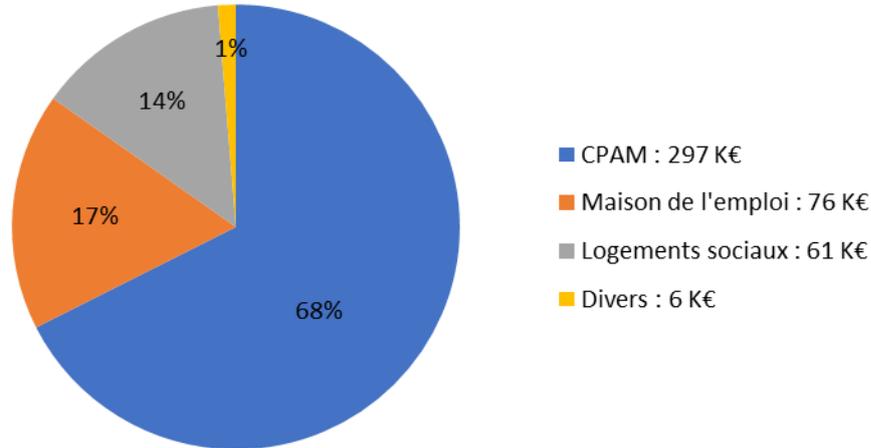
Ces produits se répartissent par secteur comme suit :



Les autres recettes réelles de fonctionnement

Chapitre 75 – Les produits de gestion courante (531 K€) :

Les loyers perçus par la CARO concernent principalement le bail de la CPAM qui prendra fin en 2028, les locations sur la Maison de l'Emploi et les logements sociaux dont elle a la gestion :



Chapitre 013 – Les atténuations de charges (188 K€) :

Ces recettes correspondent aux indemnités journalières perçues pour les arrêts maladie des agents et à la participation des agents aux tickets restaurants.

Chapitre 77 – Les produits exceptionnels (9 K€)

Depuis la mise en place de la nomenclature M57, les produits exceptionnels ne contiennent plus que les cessions de patrimoine et les régularisations comptables.

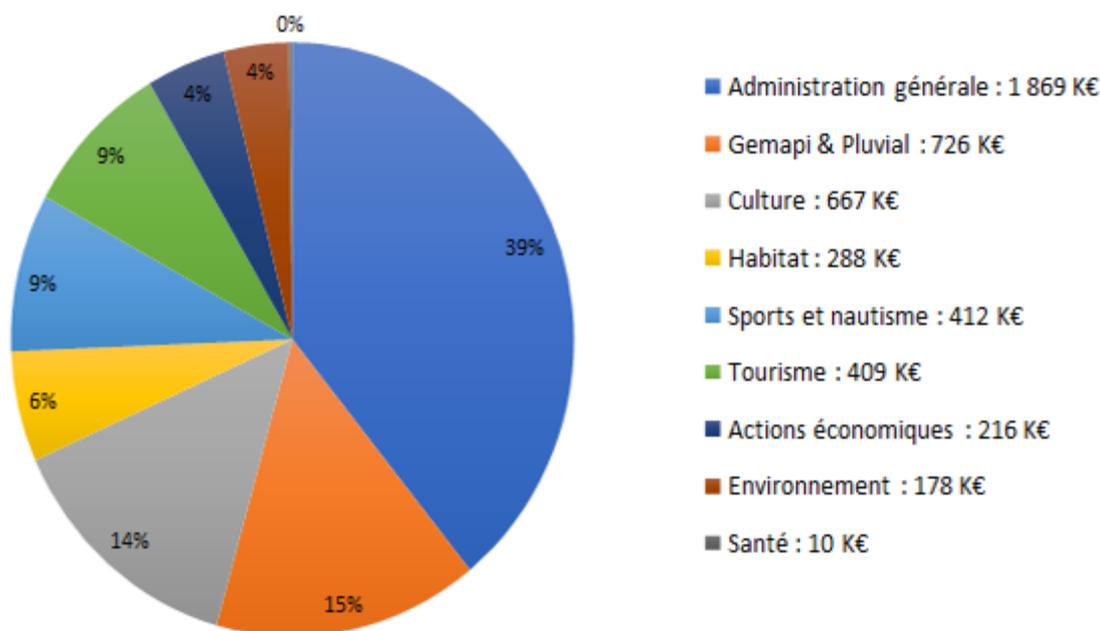
Chapitre 78 – Les reprises de provisions (16 K€)

Depuis 2021, le Trésor Public demande la création de provisions pour risques sur les impayés représentant au minimum 15% des créances douteuses émises depuis plus de 2 ans. Sur cette base, le Conseil Communautaire a délibéré pour constituer une provision globale pour créances douteuses de 16 K€ en 2022 qui sont comptablement annulées avant d'être réinscrites en 2023 avec les nouveaux montants calculés.

BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011 charges à caractère général	4 364 688 €	4 775 015 €	410 327 €	9,40%
012 charges de personnel et frais assimilés	13 682 562 €	13 938 750 €	256 188 €	1,87%
014 atténuations de produits	2 393 001 €	2 550 956 €	157 955 €	6,60%
65 autres charges de gestion courante	7 438 916 €	6 513 970 €	-924 946 €	-12,43%
66 charges financières	299 818 €	417 527 €	117 709 €	39,26%
67 charges exceptionnelles	81 975 €	17 311 €	-64 664 €	-78,88%
68 dotations aux amortissements et aux provisions	15 745 €	12 058 €	-3 687 €	-23,42%
Dépenses réelles	28 276 705 €	28 225 588 €	-51 117 €	-0,18%
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	2 445 013 €	3 183 846 €	738 833 €	30,22%
Total Dépenses	30 721 718 €	31 409 435 €	687 717 €	2,24%

Chapitre 011 – Les charges à caractère général (4,8 M€) :



Les charges à caractère général sont distinguées ci-dessous :

Administration générale	1 869 333 €
Directions ressources (CPG ...)	727 743 €
Informatique (matériels ou consommables, maintenance)	225 436 €
Affaires juridiques	203 136 €
Ressources humaines (frais de déplacements, formations...)	184 660 €
Énergies, fluides	155 335 €
Entretien des bâtiments et véhicules communautaires	135 596 €
Communication	114 164 €
Nettoyage des locaux	49 349 €
Téléphonie & Internet	47 860 €
Aménagement urbanisme	26 053 €
Gemapi & Pluvial	725 928 €
Gemapi :	412 818 €
SMCA	297 770 €
Cotisations Sylicaf, Symbo....	34 482 €
Prévention des inondations	31 573 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux	30 000 €

Confortement des berges	11 540 €
Divers	313 110 €
Pluvial :	
Pluvial toutes communes hors Rochefort	251 308 €
Pluvial - Frais communs	50 536 €
Pluvial - Rochefort	10 966 €
Culture	667 203 €
Médiathèques - réseau lecture publique	326 159 €
Éducation Artistique et Culturelle (EAC)	114 915 €
Musiques actuelles	82 854 €
Conservatoire de musique	82 541 €
Pôle technique culture	55 615 €
Cigogne en Fête 2024 (avances)	5 120 €
Habitat	287 958 €
OPAH RU	239 976 €
Aires des gens du voyage	21 947 €
Gestion des logements sociaux et urbanisme	15 231 €
Divers	10 803 €
Sports et nautisme	411 688 €
Activités nautiques scolaires	149 870 €
Liaisons fluviales	117 583 €
Fort Boyard Challenge 2023	109 929 €
Golf de St Laurent de la Prée	17 085 €
Divers	17 221 €
Tourisme	408 874 €
Pont Transbordeur (gestion et entretien)	187 635 €
Grands projets marais de Brouage	87 866 €
Pistes cyclables	51 120 €
Réseau et promotion Grand Site	25 680 €
Plan qualité	12 978 €
Stratégie touristique	11 283 €
Forum des marais	7 622 €
Projet de territoire	8 032 €
Universités de la biodiversité	7 000 €
Divers	9 658 €
Actions économiques	215 552 €
Mission Locale	127 936 €
Circuits courts Programme Alimentaire Territorial	36 169 €
PLIE	18 619 €
Challenge Entreprises	13 254 €
Pôle métropolitain	7 000 €
Maison de la Nouvelle Aquitaine	5 000 €
Divers	7 575 €
Environnement	178 428 €
CARO RENOV	116 496 €
Espace nature	24 971 €
Contrat de Transition Écologique	23 256 €
Contrat d'Objectif Territorial	7 455 €
Fête de la nature	5 500 €
Divers	750 €
Santé	10 053 €
Divers	10 053 €
Total	4 775 015 €

Chapitre 012 – Les charges de personnel (13,9 M€) :

La masse salariale représente 49% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses n'augmentent que de +256 K€, soit +1,9% par rapport à 2022, du fait :

- de l'augmentation de la valeur du point d'indice en juillet 2023 : +1,5 % (après une 1^{ère} revalorisation de 3,5% en juillet 2022),
- des hausses mécaniques du Smic en janvier et mai 2023 : respectivement +1,8% et +2,2 %,
- de la revalorisation indiciaire en juillet 2023 pour rétablir la progressivité des rémunérations des agents de catégorie B et C sur les salaires les plus bas,
- des remplacements des agents qui ne sont pas pris en charge par l'assurance statutaire,
- du Glissement Vieillesse Technicité (avancement grade, promotions internes...)

La gestion rigoureuse des ressources humaines par l'ensemble des services de la CARO a permis de maîtriser largement la masse salariale.

Chapitre 014 – Les atténuations de charge (2,6 M€) :

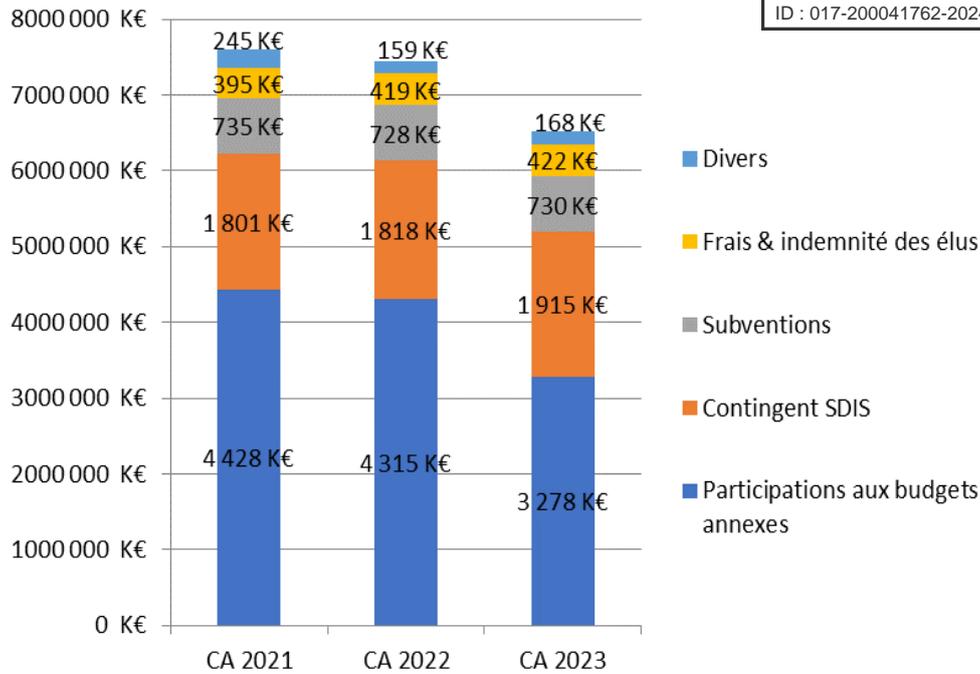
En 2023, aucun transfert de compétences n'a été voté. De ce fait, le montant de **l'attribution de compensation** n'intègre que l'évolution mécanique de la contribution due au titre du SDIS.

	CA 2022	CA 2023
AC versées (dépense chapitre 014)	1 510 269 €	1 488 221 €
AC négatives perçues (recette chapitre 73)	1 080 068 €	1 052 452 €
Solde versé par la CARO aux communes	430 200 €	435 769 €

Le montant du reversement du **FNGIR** est figé depuis 2010, afin d'assurer de manière pérenne la neutralité financière de la réforme de la Taxe Professionnelle, à **860 K€**.

Chapitre 65 – Les charges de gestion courantes (6,5 M€) :

Globalement, ce chapitre est composé ainsi :



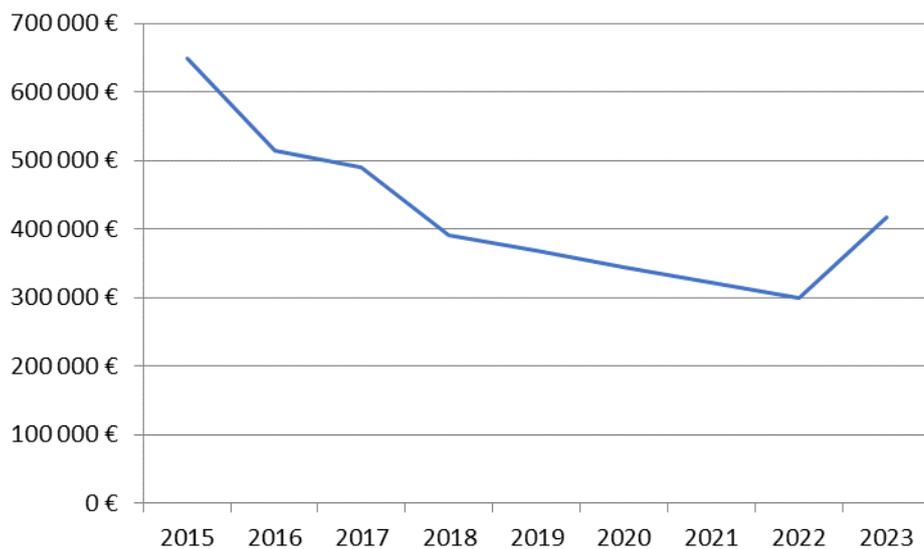
La CARO a aussi participé pour **730 K€** aux projets culturels, sportifs, solidaires et environnementaux du territoire en accordant des **subventions de fonctionnement** au secteur associatif et aux communes.

	CA 2023
Culture	128 161 €
Solidarité Territoriale	111 300 €
Aides aux festivals	86 484 €
Politique de la Ville	78 700 €
Altéa Cabestan	68 600 €
Sports	63 701 €
Mission locale	54 400 €
Environnement	42 745 €
Tourisme	30 447 €
Aire gens du voyage	17 000 €
Divers	48 350 €

En 2023, le budget principal de la CARO a également participé pour **3 278 K€**, sur ses fonds propres, à **l'équilibre de ses budgets annexes**, comme suit :

	CA 2023
Activités Économiques	1 850 683 €
Mobilités	1 055 110 €
Organisation du Tourisme	322 421 €
PLIE	50 192 €
	3 278 405 €

Chapitre 66 – Les charges financières (0,4 M€) :



En 2023, les intérêts de la dette sont, pour la 1^{ère} fois depuis 2015, en augmentation. Cela s'explique principalement par la hausse continue depuis 2 années des taux bancaires. Le Livret A est également monté à un niveau de 3% à partir de février 2023, contre 0,5% avant février 2022.

Les emprunts adossés à taux variables (y compris le Livret A) représentent 42% des emprunts de la dette du Budget Principal. La charge d'intérêts variables supplémentaires a augmenté de +110 K€ en 1 an.

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
10 dotations, fonds divers et réserves	2 921 008 €	6 313 369 €	3 392 361 €	116,14%
13 subventions d'investissement reçues	1 709 248 €	315 917 €	-1 393 331 €	-81,52%
16 emprunts et dettes assimilés	1 500 899 €	2 500 882 €	999 983 €	66,63%
20 immobilisations incorporelles	102 898 €	122 933 €	20 035 €	19,47%
204 subventions d'équipement versées	0 €	125 €	125 €	0,00%
21 immobilisations corporelles	42 753 €	17 348 €	-25 405 €	-59,42%
23 immobilisations en cours	0 €	694 €	694 €	0,00%
Recettes réelles	6 276 805 €	9 271 267 €	2 994 462 €	47,71%
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	2 445 013 €	3 183 846 €	738 833 €	30,22%
041 opérations patrimoniales	343 286 €	125 170 €	-218 116 €	-63,54%
Total Recettes	9 065 104 €	12 580 284 €	3 515 180 €	38,78%

Chapitre 13 – Les subventions d'investissement reçues (0,3 M€) :

En 2023, les subventions d'équipement perçues s'élèvent à 316 K€ (-1 393 K€ par rapport à 2022). Les subventions restant à réaliser sur l'exercice 2024 sont de 2 388 K€.

Elles concernent principalement les projets suivants :

	CA 2023	Reportés sur 2024
Tourisme & Grands projets	189 696 €	1 364 023 €
Pistes cyclables	127 144 €	500 €
Pont Transbordeur	39 628 €	1 158 323 €
Stratégie tourisme 2020-2026	11 952 €	0 €
Grands projets marais de Brouage	10 972 €	1 200 €
Ile d'Aix parc marin - Fort Liédot	0 €	204 000 €
Gemapi & Pluvial	74 071 €	703 818 €
Papi Brouage	38 325 €	1 490 €
Confortement de Berges	25 186 €	0 €
Lutte contre l'érosion	10 560 €	0 €
Pluvial toutes communes hors Rochefort	0 €	366 612 €
Papi Charente	0 €	165 000 €
Pluvial Rochefort	0 €	141 589 €
Inventaire zones humides et cours d'eau	0 €	29 126 €
Administration générale	50 000 €	20 000 €
Parcours cyber sécurité	50 000 €	0 €
Schéma directeur immobilier	0 €	20 000 €
Culture	2 150 €	254 355 €
Archives - Expo Rodanet	2 150 €	0 €
Médiathèque Échillais	0 €	254 355 €
Environnement	0 €	32 095 €
CARO Renov	0 €	8 400 €
Notification Leader	0 €	23 695 €
Sports & Nautisme	0 €	14 000 €
Etude Fontaine Lupin	0 €	14 000 €
Total général	315 917 €	2 388 291 €

Chapitre 10 – Dotations et fonds divers (6,3 M€) :

Le Fonds de Compensation de la TVA (**FCTVA**) sur les dépenses d'équipement réalisées en 2023 par la CARO s'élève à 907 K€ en 2023 contre 740 K€ en 2022.

Le compte « 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés » s'élève à 5 407 K€ et permet de financer le déficit d'investissement 2022 ainsi que les restes à réaliser.

Chapitre 16 – Le financement par emprunt (2,5 M€) :

En 2023, deux contrats de prêts ont été mobilisés pour financer divers projets d'investissement pour un montant total de 2,5 M€ :

Etablissement bancaire	Nominal	Date de signature	Montant mobilisé sur l'année 2023	Opérations financées	Date de mobilisation	Type de taux	Durée
Crédit Mutuel Océan	1 700 000 €	12/12/2022	1 000 000 €	Investissements 2022 (solde)	28/04/2023	Taux fixe de 3,00%	15 ans
Arkéa Banque	1 500 000 €	19/09/2023	1 500 000 €	Financement d'opérations 2023	30/10/2023	Euribor 12 mois +0,46%	20 ans
			2 500 000 €				

Le Capital Restant Dû du Budget Principal au CA 2023 augmente de +5% par rapport au CA 2022 du fait d'un volume d'emprunts contracté de 2,5 M€ et d'un capital remboursé de 1,7 M€.

Budget principal	31/12/2022	31/12/2023
Montant du Capital Restant dû	15,595 M€	16,436 M€
Taux moyen de la dette	2,32 %	3,07 %
Capital remboursé	1,607 M€	1,659 M€
Intérêts échus payés	297 K€	393 K€

Enfin, le délai de solvabilité du Budget Principal de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan au 31/12/2023 s'établit à 1,78 an, en baisse par rapport à 2022 :

Délai de désendettement budget principal	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Capital Restant Dû au 31 décembre	15 701 823 €	15 594 987 €	16 436 336 €
Epargne brute	4 373 168 €	7 480 995 €	9 238 131 €
Délai de désendettement (années)	3,59	2,08	1,78

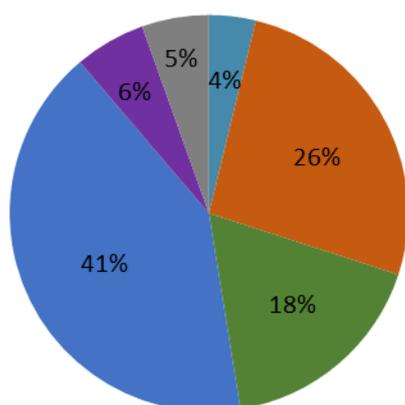
Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement inférieur à 10 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient très critique.

BUDGET PRINCIPAL : LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
001 résultat reporté d'investissement	97 278 €	1 978 519 €	1 881 241 €	1933,88%
16 emprunts et dettes assimilées	1 609 846 €	1 659 050 €	49 204 €	3,06%
20 immobilisations incorporelles	929 538 €	1 126 534 €	196 996 €	21,19%
204 subventions d'équipement versées	2 035 390 €	2 437 525 €	402 135 €	19,76%
21 immobilisations corporelles	2 902 589 €	2 419 439 €	-483 150 €	-16,65%
23 immobilisations en cours	2 883 348 €	3 692 800 €	809 452 €	28,07%
26 participations, créances rattachées à des participations	17 000 €	0 €	-17 000 €	-100,00%
Dépenses réelles	10 474 990 €	13 313 867 €	2 838 877 €	27,10%
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	225 347 €	264 304 €	38 957 €	17,29%
041 opérations patrimoniales	343 286 €	125 170 €	-218 116 €	-63,54%
Total général	11 043 623 €	13 703 341 €	2 659 718 €	24,08%

En 2023, les dépenses d'équipements (9 676 K€) ont fortement augmenté par rapport à 2022 (+925 K€, soit une hausse de +11%). Certaines opérations engagées en 2023 restent à réaliser sur 2024 pour 7 597 K€. En cumulant les réalisations et les reports, le taux de réalisation du budget prévu est de 88,9%.

Les dépenses d'équipement réalisées en 2023 se répartissent par secteurs de la manière suivante :



- Sports & Nautisme : 0,4 M€
- GEMAPI, Pluvial & Environnement : 2,5 M€
- Administration générale : 1,7 M€
- Tourisme & Grands Projets : 4,0 M€
- Habitat : 0,6 M€
- Culture : 0,6 M€

	CA 2023	Reportés sur 2024
Sports & Nautisme	366 824 €	54 899 €
Études et travaux Golf	290 309 €	53 554 €
Divers Matériels	58 586 €	1 345 €
Divers	17 929 €	0 €
GEMAPI, Pluvial & Environnement	2 537 148 €	3 105 577 €
Pluvial toutes communes hors Rochefort	905 734 €	1 508 556 €
PAPI Charente	521 111 €	779 802 €
Pluvial Rochefort	485 486 €	224 262 €
Travaux d'urgence	132 167 €	8 685 €
SMCA - Gestion des milieux aquatiques	129 903 €	0 €
Près Magnou Fouras	102 000 €	0 €
Divers travaux Gemapi	80 637 €	230 410 €
PAPI Brouage	55 451 €	9 060 €
Travaux ASA	42 662 €	168 778 €
Confortement des berges	37 871 €	52 000 €
PAPI Baie d'Yves	20 000 €	75 000 €

Divers	19 933 €	15 988 €
Station de lagunage	4 193 €	15 988 €
Administration générale	1 689 131 €	942 036 €
Fonds de concours aux communes	692 061 €	109 942 €
Services techniques	490 778 €	356 549 €
Informatique : logiciels, matériels	346 635 €	291 932 €
Divers frais généraux	102 339 €	176 053 €
Mutualisation des services ressources	28 594 €	0 €
Marchés publics : avances et frais d'insertion	21 480 €	3 240 €
Formations sécurité	6 674 €	4 320 €
Registre affaires juridiques	570 €	0 €
Tourisme & Grands Projets	3 998 735 €	1 441 822 €
Pont Transbordeur	3 217 281 €	453 033 €
Ile d'Aix parc marin - Fort Liedot	330 798 €	596 795 €
Passerelle Charente Seudre	174 424 €	0 €
Pistes cyclables	166 364 €	23 500 €
Divers équipements touristiques	34 865 €	349 810 €
Centre Armand Fallières - Ile d'Aix	33 827 €	0 €
Signalétique touristique	21 871 €	11 444 €
Aides à la modernisation des commerces de proximité	19 304 €	7 241 €
Habitat	557 500 €	361 649 €
Subventions Habitat, PLH	351 157 €	315 305 €
OPAH RU	160 936 €	0 €
SCOT	26 270 €	1 999 €
Aires des gens du voyage	19 138 €	44 346 €
Culture	526 960 €	1 529 266 €
Médiathèques & Réseau de lecture publique	285 772 €	1 296 736 €
Conservatoire de musique	96 906 €	43 657 €
Clos Lapérouse	77 081 €	48 651 €
Pole technique culture	39 210 €	128 602 €
Subventions Patrimoine	12 094 €	5 000 €
Salle culturelle (polynumérique, bureaux culture...)	11 339 €	6 119 €
Musiques actuelles	4 368 €	0 €
Rencontres Nomades	190 €	500 €
Santé	0 €	162 120 €
Lutte contre les déserts médicaux	0 €	162 120 €
Total général	9 676 297 €	7 597 370 €

LE RÉSULTAT 2023 ET SON AFFECTATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		2 672 562,68 €
Résultat de l'exercice		6 318 588,64 €
= Résultat à affecter		8 991 151,32 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-1 978 519,24 €
Résultat de l'exercice		855 462,02 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-1 123 057,22 €
Solde des restes à réaliser		-5 217 340,47 €
= Besoin de financement		-6 340 397,69 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	6 340 397,69 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	2 650 753,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-375 354,52 €
RESULTAT GLOBAL 2023		2 275 399,11 €

En synthèse, les effets combinés de :

- l'évolution des bases de fiscalité locale,
- la fraction de TVA plus importante que prévue,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement (subventions d'équilibre aux budgets annexes moins importantes, impact du désendettement ...)

expliquent la nette amélioration du résultat de fonctionnement entre 2022 et 2023.

Cet excédent génère un autofinancement conséquent qui permet de réduire le recours à l'emprunt sur le budget principal. Il sera affecté en priorité au financement des reports et au désendettement du budget principal en 2024.

LE BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ce budget annexe retrace la gestion des zones d'activités économiques sur le territoire de la CARO.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	1 500 504 €	1 328 195 €	-172 309 €	-11,48%
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 939 €	113 047 €	-893 €	-0,78%
65	Autres charges de gestion courante	133 598 €	210 050 €	76 452 €	57,23%
66	Charges financières	434 375 €	533 094 €	98 720 €	22,73%
67	Charges exceptionnelles	71 537 €	0 €	-71 537 €	-100,00%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	45 800 €	38 791 €	-7 009 €	-15,30%
Dépenses réelles		2 299 753 €	2 223 177 €	-76 576 €	-3,33%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 342 583 €	4 728 410 €	2 385 828 €	101,85%
Total Dépenses		4 642 336 €	6 951 588 €	2 309 252 €	49,74%
002	Résultat reporté de fonctionnement	1 372 491 €	194 444 €	-1 178 046 €	-85,83%
013	Atténuations de charges	9 426 €	904 €	-8 522 €	-90,41%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	306 748 €	223 950 €	-82 798 €	-26,99%
74	Dotations, subventions et participations	140 851 €	60 947 €	-79 905 €	-56,73%
75	Autres produits de gestion courante	4 242 938 €	3 482 124 €	-760 814 €	-17,93%
76	Produits financiers	251 855 €	252 825 €	970 €	0,39%
77	Produits exceptionnels	239 446 €	1 184 936 €	945 489 €	394,87%
78	Reprises sur amortissements et provisions	30 000 €	45 800 €	15 800 €	52,67%
Recettes réelles		6 593 755 €	5 445 930 €	-1 147 825 €	-17,41%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	667 605 €	1 784 561 €	1 116 956 €	167,31%
Total Recettes		7 261 361 €	7 230 491 €	-30 870 €	-0,43%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
001	Résultat reporté d'investissement	414 750 €	2 043 197 €	1 628 447 €	392,63%
16	Emprunts et dettes assimilés	2 061 419 €	2 044 973 €	-16 446 €	-0,80%
20	Immobilisations incorporelles	282 113 €	258 071 €	-24 042 €	-8,52%
204	Subventions d'équipement versées	0 €	315 000 €	315 000 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	4 873 645 €	1 390 941 €	-3 482 704 €	-71,46%
23	Immobilisations en cours	892 300 €	1 103 974 €	211 674 €	23,72%
26	Participations, créances rattachées à des participations	88 360 €	0 €	-88 360 €	-100,00%
Dépenses réelles		8 612 587 €	7 156 156 €	-1 456 431 €	-16,91%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	667 605 €	1 784 561 €	1 116 956 €	167,31%
041	Opérations patrimoniales	545 341 €	452 699 €	-92 642 €	-16,99%
Total Dépenses		9 825 533 €	9 393 416 €	-432 117 €	-4,40%
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 679 €	2 424 580 €	2 417 902 €	36203,88%
13	Subventions d'investissement reçues	1 604 726 €	783 470 €	-821 256 €	-51,18%
16	Emprunts et dettes assimilés	3 020 611 €	788 989 €	-2 231 623 €	-73,88%
20	Immobilisations incorporelles	23 760 €	21 473 €	-2 287 €	-9,63%
21	Immobilisations corporelles	20 582 €	408 €	-20 174 €	-98,02%
27	Autres immobilisations financières	218 054 €	0 €	-218 054 €	-100,00%
Recettes réelles		4 894 412 €	4 018 920 €	-875 492 €	-17,89%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 342 583 €	4 728 410 €	2 385 828 €	101,85%
041	Opérations patrimoniales	545 341 €	452 699 €	-92 642 €	-16,99%
Total Recettes		7 782 336 €	9 200 030 €	1 417 693 €	18,22%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2023 sont les suivants :

Les dépenses à caractère général sont en baisse entre 2022 et 2023 (-11,5%).

Les principales charges concernent :

- le budget consacré à l'Arsenal des Mers : 612 K€ (dont 305 K€ relatifs au parcours Océana Lumina, 87 K€ pour le dragage des formes de Radoub et le reste pour la gestion de la zone de l'Arsenal des Mers),
- les taxes foncières (souvent remboursées par les locataires) et les assurances pour 453 K€,
- l'entretien des zones économiques pour 322 K€,
- l'appel à projet Rebond pour 40 K€,

Les recettes sont principalement constituées :

- de loyers perçus à hauteur de 1 627 K€ en 2023 (chapitre 75),
- de la vente des billets pour le parcours Océana Lumina pour 118 K€ (chapitre 70).

Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 3 068 K€ et 2 831 K€ restent à réaliser.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Réalisé en 2023	Reste à réaliser
Rochefort - ZAC Arsenal	1 279 148 €	547 217 €
Rochefort - zone des Pêcheurs d'Islande	322 080 €	111 735 €
Echillais - zone l'Houmée	248 356 €	77 211 €
St Laurent de la Prée - zone Bois Brulé	106 417 €	42 750 €
Rochefort - village multimedia Zola	27 134 €	691 €
Rochefort - zone Avant Garde	21 137 €	79 748 €
Tonnay-Charente - zone Croix Biron	18 790 €	20 000 €
Decret tertiaire	13 589 €	- €
Tonnay-Charente - zone de la Varenne	9 200 €	190 000 €
Pole de formation	7 098 €	- €
Syndicat Mixte Aéroportuaire	- €	386 000 €
Rochefort - zone Beligon	- €	289 650 €
Port Des Barques - zone de la Grande Echelle	- €	100 000 €
Rochefort - zone Portuaire	- €	68 178 €
Echillais - zone Pimale	- €	10 000 €
Breuil Magne - zone la Fontaine	- €	10 000 €
Entretien divers zones d'activites economiques	123 086 €	298 002 €
Total interventions économiques	2 176 035 €	2 231 181 €

ZONE ARSENAL DES MERS	Réalisé en 2023	Reste à réaliser
Participation réparations Hermione	315 000 €	135 000 €
La Fabrique de l'Arsenal et môle central	238 631 €	131 475 €
Océana Lumina	106 789 €	47 939 €
Accueil du Noé	60 555 €	- €
Mise en valeur du site	66 994 €	140 072 €
Accromât	36 566 €	36 566 €
Formes de radoub et bateaux portes	20 271 €	8 465 €
Entretien du site et divers équipements	47 145 €	100 541 €
Total Arsenal des Mers	891 950 €	600 058 €

Pour financer les dépenses réalisées en 2023 :

- des **subventions** ont été encaissées à hauteur de 783 K€ (dont 548 M€ de la commune de Rochefort-Mer) ;
- 2 cessions immobilières ont été réalisées pour un montant total de 1,2 M€, sur la ZAC Arsenal et sur la zone de l'Houmée à Echillais,
- et un **emprunt** a été contracté pour 700 K€.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		194 444,42 €
Résultat de l'exercice		84 459,11 €
= Résultat à affecter		278 903,53 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-2 043 197,00 €
Résultat de l'exercice		1 849 810,66 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-193 386,34 €
Solde des restes à réaliser		61 479,50 €
= Besoin de financement		-131 906,84 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	131 906,84 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	146 996,69 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-146 996,69 €
RESULTAT GLOBAL 2023		0,00 €

Une subvention du budget principal de 1 851 K€ (chapitre 75) a été nécessaire pour équilibrer ce budget sur 2023.

LE BUDGET ANNEXE MOBILITES

Le budget retrace les opérations liées aux transports sur le territoire de la CARO.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	5 368 288 €	5 717 108 €	348 819 €	6,50%
012	Charges de personnel et frais assimilés	230 580 €	237 760 €	7 180 €	3,11%
65	Autres charges de gestion courante	2 €	2 €	0 €	0,00%
66	Charges financières	17 204 €	35 097 €	17 892 €	104,00%
67	Charges exceptionnelles	2 750 €	0 €	-2 750 €	-100,00%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 850 €	0 €	-2 850 €	-100,00%
Dépenses réelles		5 621 675 €	5 989 966 €	368 291 €	6,55%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	236 432 €	247 850 €	11 418 €	4,83%
Total Dépenses		5 858 108 €	6 237 817 €	379 709 €	6,48%
002	Résultat reporté de fonctionnement	578 746 €	282 910 €	-295 836 €	-51,12%
013	Atténuations de charges	1 518 €	1 166 €	-351 €	-23,14%
73	Impôts et taxes	3 423 426 €	3 660 084 €	236 657 €	6,91%
74	Dotations, subventions et participations	2 387 950 €	2 376 629 €	-11 321 €	-0,47%
75	Autres produits de gestion courante	270 778 €	282 818 €	12 040 €	4,45%
77	Produits exceptionnels	2 872 €	82 414 €	79 543 €	2 770,07%
78	Reprises sur amortissements et provisions	2 850 €	2 850 €	0 €	0,00%
Recettes réelles		6 668 139 €	6 688 871 €	20 732 €	0,31%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	80 470 €	75 728 €	-4 743 €	-5,89%
Total Recettes		6 748 609 €	6 764 599 €	15 990 €	0,24%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
16	Emprunts et dettes assimilés	267 761 €	125 448 €	-142 313 €	-53,15%
20	Immobilisations incorporelles	54 669 €	112 397 €	57 728 €	105,60%
21	Immobilisations corporelles	91 121 €	191 149 €	100 028 €	109,77%
23	Immobilisations en cours	166 356 €	421 804 €	255 448 €	153,56%
Dépenses réelles		579 907 €	850 798 €	270 891 €	46,71%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	80 470 €	75 727,69	-4 743 €	-5,89%
041	Operations patrimoniales	288 124 €	7 004,66	-281 120 €	-97,57%
Total Dépenses		948 501 €	933 530 €	-14 971 €	-1,58%
001	Résultat reporté d'investissement	271 488 €	246 790,00	-24 698 €	-9,10%
10	Dotations, fonds divers et réserves	222 012 €	607 591,18	385 580 €	173,68%
13	Subventions d'investissement reçues	34 235 €	85 045,10	50 810 €	148,41%
16	Emprunts et dettes assimilés	143 000 €	0,00	-143 000 €	-100,00%
Recettes réelles		670 735 €	939 426 €	268 692 €	40,06%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	236 432 €	247 850,24	11 418 €	4,83%
041	Operations patrimoniales	288 124 €	7 004,66	-281 120 €	-97,57%
Total Recettes		1 195 291 €	1 194 281 €	-1 010 €	-0,08%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget en 2023 sont :

- Le **Versement Mobilité (VM)** encaissé en 2023 pour 3 660 K€ évolue de +7% par rapport au montant constaté en 2022 du fait :
 - de la forte inflation constatée en 2023 (4 à 5 % en moyenne au plan national),
 - de l'émergence d'une dynamique salariale (augmentation des salaires et/ou embauche de personnel par les entreprises, reprise économique après la crise sanitaire),
 - et d'un « effet mécanique » suite au changement du système de reversement qui conduit à une augmentation du VM en 2023 ;

- La **dotation** de 1 051 K€ est versée par la **Région** et concerne le transfert
- La **DGD** « organisation du transport urbain » est versée par l'**Etat** (ACOTU) pour 229 K€ ;
- La principale dépense est liée à la **Délégation de Service Public pour l'organisation du réseau de transport** pour 5 546 K€ (contre 5 165 K€ en 2022).

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 725 K€ :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Gare SNCF - services vélos	274 552 €	50 957 €
Travaux accessibilité	189 343 €	32 236 €
Schéma Directeur Cyclable CARO	150 283 €	8 732 €
DSP R BUS	41 600 €	8 625 €
Travaux sécurisation des arrêts	31 576 €	5 098 €
Mobilier urbain	18 828 €	1 000 €
Mobiliers (bus, vélos)	15 420 €	4 868 €
Billettique	3 150 €	42 585 €
Sanitaires bout de ligne St-Agnant	598 €	0 €
Plantation parking halte ferroviaire	0 €	404 €
Total	536 007 €	154 505 €

Aucun **emprunt nouveau** n'a été nécessaire en 2023.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		282 910,28 €
Résultat de l'exercice		243 872,18 €
= Résultat à affecter		526 782,46 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		246 790,00 €
Résultat de l'exercice		13 960,75 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	260 750,75 €
Solde des restes à réaliser		-318 692,88 €
= Besoin de financement		-57 942,13 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	57 942,13 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	468 840,33 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		21 159,67 €
RESULTAT GLOBAL 2023		490 000,00 €

Une subvention du budget principal de 1 055 K€ a été nécessaire pour équilibrer ce budget sur 2023.

Rappelons que le Versement Mobilité (VM) est une contribution des entreprises basée sur la masse salariale, Il reste donc très sensible aux variations du bassin d'emploi sur le territoire.

Il constitue en outre une ressource importante de ce budget car il finance 66% du coût de la DSP en 2023.

Ainsi la partie du VM encaissée en 2023 qui n'était pas prévue au budget primitif constitue un excédent qui pourra venir compléter le financement du budget quand la situation économique sera moins favorable.

LE BUDGET ANNEXE PLIE / OI PIVOT

Les opérations réalisées en 2023 sur le budget annexe PLIE sont présentées ci-dessous :

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
002	Résultat reporté de fonctionnement	585 228 €	149 741 €	-435 487 €	-74,41%
011	Charges à caractère général	25 225 €	27 379 €	2 153 €	8,54%
012	Charges de personnel et frais assimilés	205 536 €	211 476 €	5 940 €	2,89%
65	Autres charges de gestion courante	2 208 007 €	1 073 285 €	-1 134 722 €	-51,39%
67	Charges exceptionnelles	1 056 €	0 €	-1 056 €	-100,00%
Total Dépenses		3 025 053 €	1 461 881 €	-1 563 172 €	-51,67%
013	Atténuations de charges	1 802 €	1 147 €	-655 €	-36,37%
74	Dotations, subventions et participations	2 853 086 €	1 513 381 €	-1 339 706 €	-46,96%
75	Autres produits de gestion courante	20 423 €	54 353 €	33 930 €	166,14%
Total Recettes		2 875 311 €	1 568 881 €	-1 306 431 €	-45,44%

Depuis 2015, le budget annexe du PLIE sert d'Organisme Intermédiaire (OI) entre les deux communautés d'agglomération de Rochefort Océan et de La Rochelle. Il est en charge de la gestion financière des PLIE des 2 territoires et du reversement du Fonds Social Européen (FSE).

Les éléments à noter sur l'exécution du budget 2023 sont :

- **1 073 K€ correspondant aux subventions payées par la CARO en 2023 sur les différents dispositifs** (OSH-FSE, accompagnements, étapes de parcours ...) dont 20 K€ sur des fonds propres CARO ;
- 1 412 K€ ont été remboursés par l'Europe sur les **fonds structurels Européens** réalisés depuis 2022 ;
- 82 K€ ont été remboursés par la **CDA de La Rochelle** pour financer la gestion administrative de l'OI Pivot ;
- Enfin la **Région** souhaitant contribuer à l'accès à la formation des chercheurs d'emploi les moins qualifiés a versé une dotation de 20 K€ en 2023.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		-149 741,25 €
Résultat de l'exercice		256 741,25 €
= Résultat à affecter		107 000,00 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté	-	0,00 €
Résultat de l'exercice	-	
= Résultat cumulé à reporter	R-001	0,00 €
Solde des restes à réaliser	-	
= Besoin de financement	-	0,00 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R-1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	107 000,00 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-107 000,00 €
RESULTAT GLOBAL 2023		0,00 €

Une subvention d'équilibre du budget principal a été nécessaire pour 50 K€, dont 20K€ servent notamment à financer les subventions « étapes de parcours CARO » ;

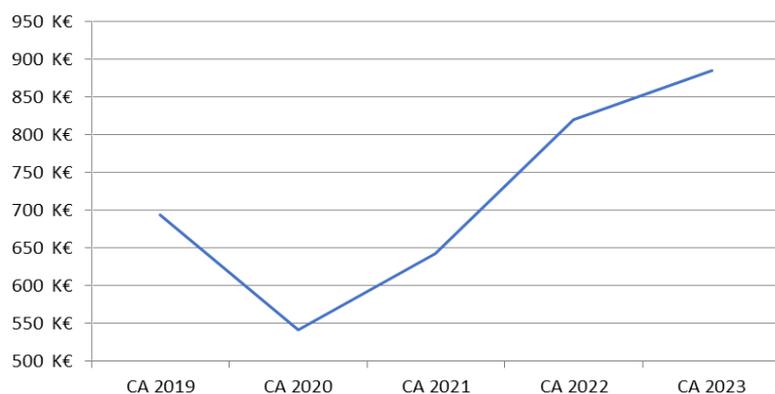
LE BUDGET ANNEXE TOURISME

Les opérations réalisées en 2023 sur le budget annexe Tourisme sont présentées ci-dessous :

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	6 857 €	20 260 €	13 403 €	195,45%
014	Atténuations de produits	617 709 €	809 056 €	191 347 €	30,98%
65	Autres charges de gestion courante	594 556 €	321 660 €	-272 896 €	-45,90%
66	Charges financières	3 035 €	7 079 €	4 044 €	133,24%
67	Charges exceptionnelles	464 €	0 €	-464 €	-100,00%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 750 €	307 €	-4 443 €	-93,54%
Dépenses réelles		1 227 371 €	1 158 362 €	-69 009 €	-5,62%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	175 748 €	179 190 €	3 441 €	1,96%
Total Dépenses		1 403 120 €	1 337 552 €	-65 568 €	-4,67%
002	Résultat reporté de fonctionnement	6 359 €	9 920 €	3 561 €	56,00%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	0 €	9 323 €	9 323 €	0,00%
73	Impôts et taxes	819 822 €	884 966 €	65 144 €	7,95%
74	Dotations, subventions et participations	1 031 €	0 €	-1 031 €	-100,00%
75	Autres produits de gestion courante	501 899 €	348 350 €	-153 549 €	-30,59%
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 750 €	4 750 €	3 000 €	171,43%
Recettes réelles		1 330 862 €	1 257 309 €	-73 553 €	-5,53%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	82 178 €	82 825 €	647 €	0,79%
Total Recettes		1 413 040 €	1 340 134 €	-72 906 €	-5,16%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
16	Emprunts et dettes assimilés	33 711 €	33 993 €	282 €	0,84%
20	Immobilisations incorporelles	6 363 €	968 €	-5 395 €	-84,79%
204	Subventions d'équipement versées	6 062 €	0 €	-6 062 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	63 738 €	4 897 €	-58 841 €	-92,32%
23	Immobilisations en cours	191 882 €	0 €	-191 882 €	-100,00%
Dépenses réelles		301 755 €	39 858 €	-261 897 €	-86,79%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	82 178 €	82 825 €	647 €	0,79%
041	Operations patrimoniales	29 644 €	6 363 €	-23 281 €	-78,53%
Total Dépenses		413 577 €	129 046 €	-284 531 €	-68,80%
001	Résultat reporté d'investissement	157 916 €	207 661 €	49 745 €	31,50%
10	Dotations, fonds divers et réserves	52 979 €	1 896 €	-51 083 €	-96,42%
13	Subventions d'investissement reçues	204 951 €	15 000 €	-189 951 €	-92,68%
16	Emprunts et dettes assimilés	0 €	0 €	0 €	0,00%
Recettes réelles		415 846 €	224 557 €	-191 289 €	-46,00%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	175 748 €	179 190 €	3 441 €	1,96%
041	Operations patrimoniales	29 644 €	6 363 €	-23 281 €	-78,53%
Total Recettes		621 238 €	410 110 €	-211 129 €	-33,99%

Les éléments à noter sur l'exécution de ce budget 2023 sont :



La **taxe de séjour** encaissée en 2023 s'élève à 885 K€ contre 820 K€ en 2022. Ce montant de recettes en hausse est dû aux démarches entreprises pour le suivi de l'encaissement de cette taxe et à une saison touristique favorable.

Une **subvention a été versée à l'Office de Tourisme Communautaire** de 1 212 K€, composée du reversement de la taxe de séjour encaissée en 2022 (809 K€) et de fonds propres CARO (323 K€).

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 6 K€ :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Atelier CARO	2 296 €	0 €
Centre de vacances Fontaine Lupin	1 480 €	9 571 €
Petits équipements	1 120 €	0 €
Relocalisation Bureau Info Tourisme Fouras	968 €	5 000 €
Total	5 865 €	14 571 €

Ce budget annexe a perçu 15 K€ de **subventions d'équipement** pour la renaturation de l'ancien terrain de jeu du centre d'hébergement de la Fontaine Lupin qui a été réalisée en 2022.

Aucun **emprunt nouveau** n'a été nécessaire en 2023.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		9 920,00 €
Résultat de l'exercice		-7 337,60 €
= Résultat à affecter		2 582,40 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		207 661,27 €
Résultat de l'exercice		73 401,99 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	281 063,26 €
Solde des restes à réaliser		52 927,97 €
= Besoin de financement		333 991,23 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	2 582,40 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-2 582,40 €
RESULTAT GLOBAL 2023		333 991,23 €

Une subvention du budget principal de 322 K€ a été nécessaire en 2023 pour équilibrer la section de fonctionnement.

LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte et de traitement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de la CARO. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	9 607 967 €	10 558 272 €	950 305 €	9,89%
012	Charges de personnel et frais assimilés	726 770 €	772 748 €	45 978 €	6,33%
65	Autres charges de gestion courante	261 240 €	355 449 €	94 209 €	36,06%
66	Charges financières	12 948 €	15 556 €	2 608 €	20,14%
67	Charges exceptionnelles	117 576 €	85 628 €	-31 948 €	-27,17%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	321 276 €	321 276 €	0 €	0,00%
Dépenses réelles		11 047 777 €	12 108 929 €	1 061 152 €	9,61%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	237 059 €	246 508 €	9 450 €	3,99%
Total Dépenses		11 284 836 €	12 355 437 €	1 070 601 €	109,49%
002	Résultat reporté de fonctionnement	1 510 978 €	1 403 877 €	-107 101 €	-7,09%
013	Atténuations de charges	29 808 €	13 567 €	-16 241 €	-54,49%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	9 902 602 €	10 331 588 €	428 986 €	4,33%
75	Autres produits de gestion courante	1 140 903 €	1 220 782 €	79 879 €	7,00%
77	Produits exceptionnels	16 193 €	144 674 €	128 481 €	793,46%
78	Reprises sur amortissements et provisions	239 150 €	350 743 €	111 593 €	46,66%
Recettes réelles		12 839 633 €	13 465 231 €	625 598 €	4,87%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	15 529 €	15 141 €	-388 €	-2,50%
Total Recettes		12 855 162 €	13 480 372 €	625 210 €	4,86%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
16	Emprunts et dettes assimilés	77 995 €	84 827 €	6 831 €	8,76%
20	Immobilisations incorporelles	627 €	32 676 €	32 049 €	5111,52%
21	Immobilisations corporelles	233 575 €	557 525 €	323 949 €	138,69%
Dépenses réelles		312 198 €	675 027 €	362 829 €	116,22%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	15 141 €	15 141 €	-388 €	-2,50%
Total Dépenses		327 727 €	690 168 €	362 442 €	110,59%
001	Résultat reporté d'investissement	126 823 €	146 155 €	19 332 €	15,24%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	166 449 €	166 449 €	0,00%
13	Subventions d'investissement reçues	0 €	59 168 €	59 168 €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	110 000 €	400 000 €	290 000 €	263,64%
Recettes réelles		236 823 €	771 773 €	534 950 €	225,89%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	237 059 €	246 508 €	9 450 €	3,99%
Total Recettes		473 882 €	1 018 281 €	544 399 €	114,88%

Les principales recettes constatées en 2023 sont :

- Le produit de la **redevance** facturée pour 9 768 K€, en augmentation de 9% ;
- Le produit des **ventes de matériaux issus du recyclage** pour 536 K€ en 2023, en baisse de 43% par rapport à 2022 (baisse des prix d'achat des matières) ;
- La **subvention CITEO** s'est élevée à 1 157 K€ en 2023 en hausse de 79K€ (cette dotation est calculée sur la base des performances de la collectivité, son caractère touristique, la communication, la valorisation des refus de tri ...) ;
- La **reprise des provisions pour créances douteuses** constituées en 2022 pour 351 K€ afin de mettre à jour le montant à hauteur de 321K€ en 2023 (chapitre 68 en dépenses).

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- Le **traitement des déchets** via la cotisation au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL) à hauteur de 4 996 K€ ;
- La prestation de **collecte des déchets** à hauteur de 3 190 K€ ;
- Les frais de **personnel** pour 773 K€ ;
- Les prestations d'**enlèvement des bennes des déchetteries** pour 371 K€ ;
- Des **annulations de créances** éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables (poursuites de la Trésorerie infructueuses) pour un montant de 342 K€.

Des **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 590 K€ notamment pour financer la mise en place du tri à la source des biodéchets, l'achat de bacs de collecte... :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Biodéchets	274 177 €	334 981 €
Bacs collecte sélective	148 779 €	29 123 €
Déchetterie St Jean d'Angle	37 057 €	0 €
Achat bennes déchetteries	33 206 €	36 311 €
Recyclerie / matériauthèque Rochefort	28 957 €	16 099 €
Déchetterie Tonnay Charente	20 955 €	1 622 €
Achat Points d'Apport Volontaires	16 882 €	7 810 €
Déchetterie St Nazaire	10 645 €	4 778 €
Déchetterie Muron	6 366 €	19 510 €
Déchetterie Echillais	3 071 €	0 €
Déchetterie St Laurent de la Prée	1 827 €	19 768 €
Divers	8 281 €	33 570 €
Total	590 201 €	503 573 €

Pour financer ces dépenses, un **emprunt nouveau** de 400 K€ a été nécessaire.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		1 403 876,74 €
Résultat de l'exercice		-278 942,07 €
= Résultat à affecter		1 124 934,67 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		146 155,49 €
Résultat de l'exercice		181 956,98 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	328 112,47 €
Solde des restes à réaliser		-343 435,23 €
= Besoin de financement		-15 322,76 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	15 322,76 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	1 109 611,91 €
<i>dont reprise anticipée au BP 2023</i>	R 002	650 000,00 €
⇨ <i>reste à inscrire au BS 2023</i>	R 002	459 611,91 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-237 613,16 €
RESULTAT GLOBAL 2023		871 998,75 €

LE BUDGET ANNEXE EAU

Ce budget annexe retrace l'activité de la fourniture d'eau potable assurée en régie directe **sur le territoire de la Ville de Rochefort**. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	3 700 872 €	4 219 081 €	518 209 €	14,00%
012	Charges de personnel et frais assimilés	403 905 €	446 825 €	42 920 €	10,63%
014	Atténuations de produits	555 690 €	375 592 €	-180 098 €	-32,41%
65	Autres charges de gestion courante	2 €	42 266 €	42 264 €	2145384,26%
66	Charges financières	51 713 €	65 813 €	14 100 €	27,26%
67	Charges exceptionnelles	54 800 €	81 461 €	26 661 €	48,65%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	128 790 €	136 482 €	7 692 €	5,97%
Dépenses réelles		4 895 772 €	5 367 519 €	471 747 €	9,64%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	591 938 €	637 375 €	45 436 €	7,68%
Total Dépenses		5 487 710 €	6 004 894 €	517 183 €	9,42%
002	Résultat reporté de fonctionnement	393 913 €	827 395 €	433 482 €	110,05%
013	Atténuations de charges	4 916 €	2 908 €	-2 008 €	-40,85%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	5 885 310 €	6 209 197 €	323 887 €	5,50%
75	Autres produits de gestion courante	2 €	1 €	-1 €	-38,66%
77	Produits exceptionnels	2 373 €	33 913 €	31 540 €	1329,10%
78	Reprises sur amortissements et provisions	62 470 €	128 790 €	66 320 €	106,16%
Recettes réelles		6 348 984 €	7 202 204 €	853 220 €	13,44%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	0 €	5 169 €	5 169 €	0,00%
Total Recettes		6 348 984 €	7 207 373 €	858 389 €	13,52%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
001	Résultat reporté d'investissement	782 264 €	0 €	-782 264 €	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	365 083 €	396 785 €	31 702 €	8,68%
20	Immobilisations incorporelles	13 695 €	22 799 €	9 105 €	66,48%
21	Immobilisations corporelles	806 355 €	1 097 293 €	290 938 €	36,08%
Dépenses réelles		1 967 396 €	1 516 876 €	-450 520 €	-22,90%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	0 €	5 169 €	5 169 €	0,00%
041	Operations patrimoniales	0 €	1 166 €	1 166 €	0,00%
Total Dépenses		1 967 396 €	1 523 211 €	-444 185 €	-22,58%
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	209 223 €	209 223 €	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	585 333 €	33 879 €	-551 454 €	-94,21%
13	Subventions d'investissement reçues	99 347 €	122 515 €	23 167 €	23,32%
16	Emprunts et dettes assimilés	900 000 €	350 000 €	-550 000 €	-61,11%
Recettes réelles		1 584 680 €	715 616 €	-869 064 €	-54,84%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	591 938 €	637 375 €	45 436 €	7,68%
041	Operations patrimoniales	0 €	1 166 €	1 166 €	0,00%
Total Recettes		2 176 619 €	1 354 157 €	-822 462 €	-37,79%

Les principales recettes constatées en 2023 sont :

- La **vente d'eau** aux abonnés à hauteur de 2 743 K€ ;
- La redevance pour pollution d'origine domestique facturée pour 466 K€ (elle est entièrement reversée à **l'Agence de l'Eau Adour Garonne** l'année suivant son encaissement) ;
- La **redevance d'assainissement** facturée aux abonnés pour 2 439 K€ (2 310 K€ en 2022), entièrement reversée au budget annexe concerné ;
- La reprise des **provisions pour créances douteuses** constituées en 2022 pour 129 K€ afin de mettre à jour le montant à hauteur de 136 K€ en 2023 (chapitre 68 en dépenses).

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- **L'achat d'eau potable** au Syndicat des eaux de Charente-Maritime pour 1 671 K€ contre 1 216 K€ en 2022, constitue la principale dépense de ce budget ;
- Des frais de **personnel** pour 447 K€ ;
- Des **annulations de créances** éteintes (tribunal, surendettement) et irrécouvrables pour un volume global de 42 K€ ;
- Des **annuités d'emprunt** de ce budget qui augmentent en 2023 de +46 K€, s'expliquant notamment par la hausse du capital à rembourser de +32 K€ et de la hausse des intérêts de +14 K€.

Des **dépenses d'équipement** réalisées à hauteur de 1 120 K€, notamment avec la mise en place de la télérelève sur tout le territoire :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Télérelève	430 928 €	369 338 €
Interventions sur les réseaux	251 641 €	91 959 €
Voirie Rue Belle Judith	153 844 €	43 531 €
Voirie Rue A. Courbet	138 622 €	0 €
Voirie Rochambeau	120 258 €	0 €
Voirie Rue Grimaux	22 113 €	161 833 €
Station de pompage La Coudre	2 686 €	3 653 €
Total	1 120 092 €	670 315 €

Ce budget annexe a perçu 123 K€ de **subventions d'équipement** dont 76 K€ pour la réhabilitation du château d'eau de Tonnay-Charente réalisée en 2021 et 43 K€ au titre de l'étude patrimoniale du service Eau Potable dans le cadre de l'optimisation de sa gestion.

Afin de financer ces dépenses d'équipement, une partie d'un **emprunt** conclu en 2022 a été consolidée en 2023 pour un montant de 350 K€.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		827 395,02 €
Résultat de l'exercice		375 084,27 €
= Résultat à affecter		1 202 479,29 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		209 222,73 €
Résultat de l'exercice		-378 277,42 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	-169 054,69 €
Solde des restes à réaliser		-670 314,58 €
= Besoin de financement		-839 369,27 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	839 369,27 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	363 110,02 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-115 009,48 €
RESULTAT GLOBAL 2023		248 100,54 €

Le résultat de fonctionnement s'est amélioré entre 2022 et 2023, ce qui a permis de dégager un autofinancement permettant de financer le déploiement de la télérelève et les interventions sur les réseaux réalisés en 2023.

LE BUDET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Ce budget annexe retrace l'activité liée à l'Assainissement (collecte et traitement des eaux usées) assurée en régie directe **sur le territoire de la Ville de Rochefort**. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances payées par les usagers.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
011	Charges à caractère général	198 197 €	339 740 €	141 543 €	71,42%
012	Charges de personnel et frais assimilés	721 968 €	765 742 €	43 774 €	6,06%
014	Atténuations de produits	381 073 €	278 473 €	-102 600 €	-26,92%
65	Autres charges de gestion courante	4 €	2 €	-2 €	-43,12%
66	Charges financières	82 026 €	98 797 €	16 771 €	20,45%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	115 €	400 €	285 €	247,83%
Dépenses réelles		1 383 383 €	1 483 155 €	99 772 €	7,21%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	1 063 978 €	1 125 145 €	61 167 €	5,75%
Total Dépenses		2 447 361 €	2 608 300 €	160 939 €	6,58%
002	Résultat reporté de fonctionnement	335 685 €	525 692 €	190 007 €	56,60%
013	Atténuations de charges	27 159 €	5 128 €	-22 031 €	-81,12%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	2 563 787 €	2 640 094 €	76 307 €	2,98%
74	Dotations, subventions et participations	32 473 €	2 797 €	-29 676 €	-91,39%
75	Autres produits de gestion courante	1 €	3 €	2 €	118,90%
77	Produits exceptionnels	2 370 €	17 173 €	14 803 €	624,75%
78	Reprises sur amortissements et provisions	115 €	115 €	0 €	0,00%
Recettes réelles		2 961 589 €	3 191 002 €	229 413 €	7,75%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	11 464 €	11 494 €	30 €	0,26%
Total Recettes		2 973 053 €	3 202 496 €	229 443 €	7,72%

Investissement		CA 2022	CA 2023	EVOLUTION 2023 / 2022	
001	Résultat reporté d'investissement	885 704 €	0 €	-885 704 €	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	531 459 €	601 855 €	70 397 €	13,25%
20	Immobilisations incorporelles	77 024 €	103 397 €	26 372 €	34,24%
21	Immobilisations corporelles	1 342 026 €	1 078 433 €	-263 593 €	-19,64%
Dépenses réelles		2 836 212 €	1 783 685 €	-1 052 527 €	-37,11%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	11 464 €	11 494 €	30 €	0,26%
041	Operations patrimoniales	16 730 €	21 377 €	4 647 €	27,77%
Total Dépenses		2 864 406 €	1 816 555 €	-1 047 851 €	-36,58%
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	192 091 €	192 091 €	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	356 938 €	0 €	-356 938 €	-100,00%
13	Subventions d'investissement reçues	101 241 €	3 998 €	-97 243 €	-96,05%
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500 000 €	590 000 €	-910 000 €	-60,67%
21	Immobilisations corporelles	17 611 €	0 €	-17 611 €	-100,00%
Recettes réelles		1 975 790 €	786 090 €	-1 189 700 €	-60,21%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	1 063 978 €	1 125 145 €	61 167 €	5,75%
041	Operations patrimoniales	16 730 €	21 377 €	4 647 €	27,77%
Total Recettes		3 056 498 €	1 932 611 €	-1 123 887 €	-36,77%

Les principales recettes constatées en 2023 sont :

- Une **redevance d'assainissement** facturée aux usagers en 2023 de 2 076 K€ ;
- Une redevance pour modernisation des réseaux de collecte facturée pour 338 K€ (elle est reversée à **l'Agence de l'Eau Adour Garonne** l'année suivant son encaissement) ;

Ces recettes ont financé les dépenses suivantes :

- Des frais de **personnel** pour 766 K€ ;
- Les **annuités d'emprunt** de ce budget, qui augmentent en 2023 de +87 K€, s'expliquant notamment par la hausse du capital à rembourser de +70 K€ et de la hausse des intérêts de +17 K€.

Des **dépenses d'équipements** réalisées à hauteur de 1 182 K€ :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Travaux de réseaux	347 866 €	157 307 €
Réseau rue Belle Judith	224 436 €	50 261 €
Réseau rue Grimaux	153 205 €	0 €
Station de lagunage	118 783 €	152 005 €
Réseau rue Courbet	100 449 €	0 €
Chauffage / Climatisation	73 631 €	0 €
Logiciels informatiques	43 540 €	159 424 €
Réseau bd Pouzet	27 517 €	0 €
Réseau rue Rochambeau	22 547 €	0 €
Réseau rue P. Bonnet	10 000 €	0 €
Equipements et travaux divers	59 857 €	46 841 €
Total	1 181 829 €	565 837 €

Ce budget annexe a perçu 4 K€ de **subventions d'équipement**.

Afin de financer ces dépenses d'équipement, deux contrats de prêts ont été mobilisés en 2023 pour un montant total d'emprunt de 590 K€.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		525 692,33 €
Résultat de l'exercice		68 504,03 €
= Résultat à affecter		594 196,36 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		192 091,24 €
Résultat de l'exercice		-76 035,63 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	116 055,61 €
Solde des restes à réaliser		-556 251,20 €
= Besoin de financement		-440 195,59 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	440 195,59 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	154 000,77 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-49 163,04 €
RESULTAT GLOBAL 2023		104 837,73 €

L'excédent dégagé en 2023 sert à financer des restes à réaliser importants (logiciel de facturation et portail usagers, télégestion de la station, travaux sur réseaux (Arsenal et Grimaux notamment).

LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

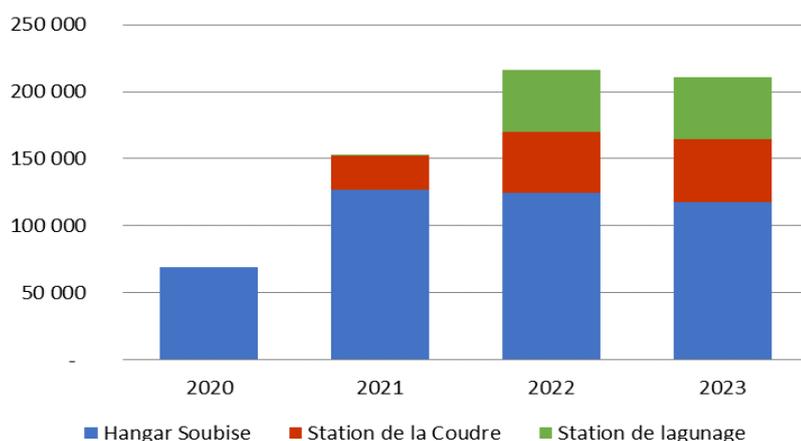
Ce budget annexe, créé en 2018, est financé exclusivement par la vente d'énergie fournie par des panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communautaires.

Actuellement, 3 sites sont en production :

- le hangar Soubise,
- la station de la Coudre,
- la station de lagunage.

Fonctionnement		CA 2022	CA 2023	Evolution 2023 / 2022	
002	Résultat reporté de fonctionnement	1 224 €	0 €	-1 224 €	-100,00%
011	Charges à caractère général	3 769 €	7 622 €	3 854 €	102,25%
66	Charges financières	1 149 €	1 360 €	211 €	18,39%
Dépenses réelles		6 141 €	8 982 €	2 841 €	46,26%
042	Operations d'ordre de transfert entre sections	7 581 €	9 128 €	1 547 €	20,40%
Total Dépenses		13 722 €	18 110 €	4 388 €	31,98%
70	Produits de services, du domaine & ventes diverses	25 456 €	18 903 €	-6 553 €	-25,74%
75	Autres produits de gestion courante	0 €	2 €	1 €	232,61%
77	Produits exceptionnels	2 681 €	0 €	-2 681 €	-100,00%
Total Recettes		28 137 €	18 904 €	-9 232 €	-32,81%

Investissement		CA 2022	CA 2023	Evolution 2023 / 2022	
001	Résultat reporté d'investissement	94 958 €	24 077 €	-70 881 €	-74,64%
16	Emprunts et dettes assimilés	11 580 €	15 920 €	4 340 €	37,48%
20	Immobilisations incorporelles	15 480 €	6 893 €	6 893 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	0 €	334 €	-15 147 €	-97,84%
Dépenses réelles		122 018 €	47 224 €	-74 794 €	-61,30%
041	Operations patrimoniales	1 850 €	0 €	-1 850 €	-100,00%
Total Dépenses		123 868 €	47 224 €	-76 645 €	-61,88%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	14 415 €	14 415 €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	90 000 €	0 €	-90 000 €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	360 €	360 €	0 €	0,00%
Recettes réelles		90 360 €	14 775 €	-75 585 €	-83,65%
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	7 581 €	9 128 €	1 547 €	20,40%
041	Operations patrimoniales	1 850 €	0 €	-1 850 €	-100,00%
Total Recettes		99 791 €	23 902 €	-75 889 €	-76,05%



Depuis le déploiement des infrastructures, la production en Kwh ne cesse d'augmenter, malgré un léger ralentissement de la production en 2023 lié notamment aux conditions météorologiques.

Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 7 K€ :

	CA 2023	Reporté sur 2024
Études nouvelle installation serres ex-Boyard	6 893 €	11 150 €
Entretien installations ateliers CARO Soubise	290 €	0 €
Entretien installations station de lagunage	44 €	0 €
Total	7 227 €	11 150 €

Aucun **emprunt nouveau** n'a été nécessaire en 2023.

Le résultat 2023 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		0,00 €
Résultat de l'exercice		794,55 €
= Résultat à affecter		794,55 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-24 077,23 €
Résultat de l'exercice		755,84 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-23 321,39 €
Solde des restes à réaliser		-11 150,00 €
= Besoin de financement		-34 471,39 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	794,55 €
Déficit de fonctionnement restant à reporter	D 002	0,00 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		34 575,94 €
RESULTAT GLOBAL 2023		899,10 €